



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : grandes ecoles

Question écrite n° 4860

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, de lui indiquer s'il envisage de creer des classes preparatoires aux grandes ecoles a la Reunion et, dans l'affirmative, les filieres d'enseignement susceptibles d'etre dispensees.

Texte de la réponse

Reponse. - Les modifications susceptibles d'etre apportees a la carte des classes preparatoires aux grandes ecoles sont examinees chaque annee a l'administration centrale a partir des propositions des recteurs, compte tenu des orientations definies en la matiere et du nombre de places mises aux concours d'entree de ces ecoles. Il est, en outre, apparu souhaitable que l'extension du reseau de ces preparations soit realisee dans le cadre d'un programme de developpement pluriannuel, a etabli pour une premiere periode jusqu'en 1992. Le recteur de l'academie de la Reunion envisage ainsi de proposer l'ouverture d'une classe de mathematiques superieures pour la rentree scolaire 1989. Ce projet, s'il est confirme au terme de l'etude d'opportunité conduite a cet egard par les autorites academiques, fera l'objet d'un examen particulierement attentif lors de la prochaine revision de la carte des classes preparatoires aux grandes ecoles.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr?](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4860

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3073